

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA LYON_2022-1074663_MCF_TPCAU 1_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine 1 / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Rhône
Adresse	3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx en Velin

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille environ 1 000 étudiants. Les DEM pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL. Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le

projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)*

Les équipes de recherche des laboratoires MAP et EVS développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURe (Lyon Architecture Urbanisme, Recherche) est une composante du laboratoire Environnement-Ville-Société, UMR CNRS-MCC EVS n°5600 qui décline son programme de recherche à partir de 7 ateliers thématiques et 2 plateformes techniques sur le site Lyon-Saint-Etienne. La composante LAURE se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille dans des locaux de l'ENSAL plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés.

MAP-Aria (Applications et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante du laboratoire "Modèles et simulations pour l'Architecture, l'urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; l'instrumentation numérique du processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils et méthodes pour la connaissance, la conservation et la valorisation du patrimoine. L'équipe accueille 3 chercheurs, 3 enseignants-chercheurs, 3 doctorants, et 2 chercheurs associés.

DESCRIPTIF DU POSTE – *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)*

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU). L'EC retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

Charges pédagogiques

L'EC retenu(e) aura en premier lieu la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- Encadrement d'un des groupes en atelier de projet de semestre 4 et participation aux cours « ressources » associés : 93 h (charge obligatoire)
- Co-responsabilité d'une UE projet de Master 1 : 70/80 h
- 2 charges de tutorat et/ou de mentorat :
 - Directeur d'études pour l'Habilitation à Maîtrise d'œuvre en Nom Propre : 28 h (charge obligatoire)
 - Tutorat SEP : stage, environnement professionnel, 26 h (charge obligatoire)

Autres tâches

Autres enseignements concernés par le poste dans le programme actuel (équilibre à préciser avec le/la candidat(e)) :

- Participation à l'encadrement du rapport d'étude de Licence
- Co-responsabilité d'une UE projet en master 1, participation aux enseignement(s) de séminaire ou projet de master et/ou encadrement de mémoire/PFE dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL, de préférence dans le domaine d'études HTC
- Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation à s'impliquer dans les instances de l'école, à s'impliquer dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international.

Charges scientifiques

L'enseignant(e) chercheur(e) a vocation à rejoindre l'une des deux équipes de recherche de l'ENSAL (MAP-ARIA ou LAURE) pour contribuer à son développement et à son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessus). A ce titre, l'EC pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques.

Perspectives d'évolution

L'EC pourra prétendre à de nouvelles responsabilités et charges en répondant sur appel à candidature de la CFVE ou du CPS tous les 1, 2 ou 4 ans (responsabilités d'UE, de semestre et de formation, coordination de BLOC, directions scientifiques de DEM). Hors cas particuliers pour certains postes dédiés, l'enseignant(e) devra postuler à ces responsabilités en fonction des critères de ces charges spécifiques.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

3° Au-delà de son service d'enseignement et de sa participation à des travaux de recherche, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans la cadre de ses obligations de services pour assurer des missions d'encadrement et de pilotage pédagogique et scientifique ;

4° En fonction des besoins pédagogiques et scientifiques de l'établissement l'enseignant(e) recruté(e) pourra être amené(e) à travailler le samedi et à se déplacer en France et à l'étranger.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Compétences techniques

- Compétences techniques affirmées dans la conception architecturale permettant d'enseigner aux publics de l'ENSAL
- Compétences didactiques faisant apparaître les liens entre recherche et pratique architecturale en licence
- Maîtrise des outils et applications numériques dans l'interaction avec le processus créatif, capacité à questionner l'outillage et les méthodes numériques actuels et à consolider les compétences acquises des étudiants. Utilise l'environnement numérique de travail existant pour la pédagogie

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

- Expériences dans la pratique et dans l'enseignement supérieur, en particulier, une maîtrise de l'organisation de TD ainsi qu'une pratique de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires.
- Capacité à transmettre aux étudiants, en conceptualisant et en objectivant les contenus, les méthodes et outils employées, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.
- Expérience pour l'enseignement en licence, entre transmissions des fondamentaux de la discipline architecturale et techniques pédagogiques.
- Bonne connaissance des théories et doctrines depuis le début du XXème.
- Capacité à alimenter une réflexion sur les approches critiques de la discipline architecturale, urbaine et paysagère, les évolutions des professions, les approches multidisciplinaires
- Capacité à questionner le rôle de l'architecte par rapport aux enjeux contemporains, en particulier par rapport aux thématiques de la transition climatique, de la ville, des paysages et des territoires.
- Capacité à enseigner dans une langue étrangère très souhaitable, pour des enseignements en anglais en Master et les partenariats internationaux.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements
- Attention aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'EC a vocation à intégrer EVS-LAURe ou MAP-ARIA sur un de leurs axes scientifiques. Son profil lui donne vocation à intégrer des ateliers de l'UMR EVS et/ou les réseaux et les chaires dont l'ENSAL est partenaire ou à être force de proposition pour l'intégration d'autres réseaux.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte et docteur(e)
- Expérience reconnue de la pratique architecturale et urbaine, passée ou actuelle
- Pratique de la recherche individuelle et collective dans le cadre d'un laboratoire, avec publications et participations à des événements scientifiques
- Une pratique et/ou recherche orientées vers des thématiques spécifiques développées dans les DEM et/ou les laboratoires de recherche de l'ENSAL.

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA LYON selon les mesures définies dans son règlement.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter eric.guillot@lyon.archi.fr

Autre personne à contacter veronique.gaude@lyon.archi.fr

Adresses électroniques uniquement